

TRAVAILLEURS PAIRS

FORMATION PROFESSIONNALISANTE

Le dispositif est destiné à former des pair-aidants qui par leur partage d'expérience et les compétences visées tout au long de la formation contribueront à s'engager dans l'accompagnement et dans les soins des personnes grâce à des actions motivationnelles et psycho-éducatives.

Dispositif

- ✓ En petit groupe de 10 stagiaires maximum
- ✓ Dispositif d'une durée de 209 h (stages inclus)
- ✓ Sur une amplitude de formation de 16 mois :
du 19 janvier 2021 au 19 mai 2022

Objectifs

- ✓ S'engager dans une pratique nécessitant de prendre soin de soi
- ✓ S'approprier le processus de rétablissement et ses leviers dans la relation d'aide
- ✓ Appréhender la relation d'aide et ses conflits
- ✓ Engager une réflexion autour des questions de positionnement, de déontologie et de confidentialité
- ✓ Etayer les outils de communication et ses déclinaisons pratiques

Modalités pédagogiques

- ✓ Cours regroupés sur des périodes de 2 ou 3 jours consécutifs
- ✓ Période de stage d'une durée de 35 heures, en modalité individuelle et/ou collective
- ✓ Temps d'Analyse partagée de la pratique et de l'intervention d'une durée de 15 heures
- ✓ Atelier d'aide à la production d'un mémoire d'une durée de 18 heures, modalité de soutenance collective

Référents pédagogiques

Valérie ROUSSET : vrousset@irtess.fr - 03.80.72.64.87 / Rodolphe PERCHOT : rperchot@irtess.fr - 03.80.72.64.56

Tarif : formation entièrement subventionnée par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA).

Admission : l'admission des candidats en formation est validée par le directeur de l'établissement après avis d'une commission d'admission. Celle-ci est prononcée après examen des éléments figurant dans le dossier de candidature, complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat.

Candidature à envoyer aux référents pédagogiques (avant le jeudi 03 décembre 2020) :

note de motivation de 2 pages maximum quant à :

- ⇒ votre engagement dans le travail en tant que pair en lien avec votre expérience vécue
- ⇒ votre souhait de vous impliquer dans la formation et dans une organisation de travail

Organisation pédagogique

- ✓ Formation organisée en quatre phases :
 - phase de positionnement (48h)
 - phase de professionnalisation (72h)
 - phase de spécialisation (50h)
 - phase d'outillage méthodologique (36h)

Compétences visées

- ✓ Formation organisée en Blocs de Compétences (BC):
 - BC 1: Appréhender son parcours de vie (18h)
 - BC 2: Comprendre le développement de la personne (12h)
 - BC 3 : Expérimenter des outils de développement personnel pour soi et pour les autres (18h)
 - BC 4: Se situer par rapport au travail pair (15h)
 - BC 5: Favoriser la participation des personnes (21h)
 - BC 6 : Savoir transmettre son expérience (18h)
 - BC 7 : Connaître les processus de catégorisation et les leviers de dé-stigmatisation (6h)
 - BC 8 : Comprendre l'intervention dans une organisation du travail (12h)
 - BC 9 : Acquérir la méthodologie de conduite de projets et d'accompagnement (18h)

Publics / Pré-requis

Toutes personnes rétablies et/ou en cours de rétablissement aptes à s'engager dans une relation d'aide